

Conseil National du Débat sur la Transition Energétique

Groupe de travail n° 2 « Mix/scénarios »

Projet de compte-rendu de la 4^{ème} réunion du 21 mars 2013

La réunion est animée par Madame Maryse ARDITI, coordonnatrice, avec M. Robert DURDILLY, rapporteur et M. Richard LAVERGNE co-rapporteur DGEC (Mme Eléonore TRIGANO étant empêchée). M. le Secrétaire général Thierry WAHL, M. Yves MARGINAC, Mme Anne LEMAIRE-DUJIN et M. Philippe MASSET, représentent le SG-DNTE. Le Groupe des experts est représenté par M. Michel COLOMBIER et M. Patrick CRIQUI.

1. Adoption du compte rendu de la réunion précédente

Les remarques des participants ayant été prises en compte, le compte rendu de la réunion du 14 mars est approuvé à l'unanimité.

2. Commandes de travaux à adresser au Groupe des experts

Monsieur le député D. BAUPIN souhaiterait que les experts précisent comment on peut intégrer dans un scénario le fait qu'une autorité indépendante peut décider de l'arrêt d'une centrale, comment inclure cette vulnérabilité sur la durée d'amortissement ? Cela renvoie à la robustesse et la résilience des scénarios et pose la question de la quantification de ce risque sur la valeur d'un investissement et sur le coût du kWh.

M. P. PERBOS (RAC) formule deux propositions :

- comme le parc nucléaire va être au cœur du débat, surtout après avoir les résultats de GT1, il conviendrait de disposer d'éléments sur la sûreté des réacteurs, avoir une étude exhaustive par une autorité indépendante assistée d'experts pluralistes pour nous éclairer sur les choix. Le GT2 pourrait faire un cahier des charges ;
- il serait utile de disposer d'une étude sur les aspects socio-économiques en lien avec les scénarios, les types d'emplois, les retombées sur le PIB, l'impact de la balance commerciale, etc.

M. JEDLICZKA (CLER) propose deux analyses sur la façon de prendre en compte dans les scénarios, d'une part les impacts sur la biodiversité, d'autre part, les matériaux stratégiques pour l'industrie, par ex. pour les batteries

M. L. PAQUIN (FNSEA) souhaite une analyse du nombre d'emplois qu'on supprime en parallèle avec ceux qu'on crée, au moins en ordre de grandeur.

Mme N. ROY (UPA), conjointement avec Mme S. BOURGOGNE (CGPME) souhaite une étude de l'impact sur la compétitivité, les charges des entreprises, les emplois, par taille d'entreprises et secteurs d'activité, ...

Le rapporteur R. DURDILLY souligne l'importance de la demande d'énergie dans la détermination des trajectoires, notamment pour l'électricité avec les effets du développement des NTIC, des transferts d'usage, de l'efficacité énergétique et de la sobriété. Il rappelle qu'il a été convenu d'une réunion à ce sujet entre les GT1 et GT2, avec l'appui des experts. Au nom du MEDEF, il demande une analyse sur l'intégration des EnR électriques dans le système énergétique, au-delà des questions de réseau, pour traiter de l'équilibre général du système énergétique, du back-up, etc. Il formule une 2^{ème} proposition d'analyse de l'impact du prix de l'énergie sur l'emploi et la croissance économique en utilisant des modèles économiques.

P. MATHIS (FNAUT) remarque que certains scénarios font appel à la biomasse mais il a des doutes sur les potentiels mentionnés et il lui semblerait utile d'obtenir un éclairage de la part des experts.

La coordinatrice Mme ARDITI remarque qu'on entend beaucoup parler des biocarburants, des gaz de schiste, des schistes bitumineux. Il lui paraîtrait utile d'avoir un éclairage des experts en ACV sur les GES émis par ces filières. Il s'agirait d'obtenir une vision d'ensemble avec des études comparatives.

Mme C. JEAN (LPO) souhaite des informations plus précises sur la façon dont les scénarios intègrent l'impact en termes de biodiversité des filières EnR.

M. PAQUIN insiste pour qu'on utilise le mot biocarburant plutôt qu'agrocarburant. Il fait remarquer que pour les GES il faut être complet, notamment sur l'apport de protéines ou sinon on fausse les résultats en oubliant les économies de protéines.

M. D. SIESS (ADEME) indique que dans les ACV de l'ADEME les coproduits sont bien pris en compte mais il est difficile de répartir les impacts, d'autant qu'il y a plusieurs modélisations possibles. M. PERBOS soutient cette remarque/

Réponse du Groupe des experts :

M. M. COLOMBIER indique que les experts peuvent affiner les résultats sur les scénarios, par ex. sur les filières de biomasse, grâce au dépouillement des templates, mais qu'il y a une limite liée aux renseignements fournis par les porteurs de scénarios.

M. P. CRIQUI estime que les thèmes de travaux évoqués par les membres du Groupe sont souvent complexes mais déjà bien explorés, le problème étant de mobiliser les contributions. Par exemple, concernant l'incertitude sur la durée de vie des centrales, il évoque les travaux de Claude HENRY sur la prise en compte de l'incertitude dans le calcul économique. Sur le calcul socio-économique et la macro-économie, il souligne que les modèles sont très sensibles à quelques changements minimes de paramètres et envisage de mobiliser des modèles du type de ceux par Ch. De PERTHUIS pour le Coimité Trajectoires 2020-2050, Three-Me de l'ADEME ou NEMESIS. Pour les matériaux stratégiques, il pourrait être fait appel au CNRS. Pour les EnR variables, un contact avec GT3 serait nécessaire.

Le rapporteur M. R. DURDILLY estime qu'il faut renforcer l'analyse de l'impact sur le système électrique. M. COLOMBIER considère qu'il faut travailler avec GT3 pour avoir une vision systémique. M. JEDLICZKA estime qu'il ne faut pas se focaliser que sur l'électricité et que ça dépend de la taille des équipements, par ex. le schéma décennal de RTE est trop concentré sur l'éolien et les interconnexions. Il faut regarder le niveau local. M. SIESS fait remarquer que ce n'est pas qu'une question sur les EnR, il y a aussi les fluctuations de consommation.

La coordinatrice Mme ARDITI ajoute que des GT du CNDTE vont se réunir sur les thèmes de l'emploi et de la compétitivité. Elle souhaite obtenir du groupe des experts des éclairages en 3-4 pages décrivant au moins la problématique. Sur le nucléaire elle remarque qu'un jour on va fermer des centrales et que les territoires sont les mieux à mêmes pour s'y adapter à condition d'être informé de l'ordre de 9 ans à l'avance. D'où sa suggestion que le Groupe des experts mobilise l'IRSN pour regarder l'âge des centrales, les risques locaux, l'état des centrales et dire quelles sont les 15 centrales les plus propices à une fermeture.

Monsieur Y. MARIIGNAC (SG-DNTE) ne pense pas que l'IRSN soit en mesure de produire une telle liste. Par contre l'IRSN pourrait donner un éclairage sur le type de risques, par ex. en fonction du standard du réacteur.

En conclusion, la coordinatrice Mme ARDITI souligne l'importance d'organiser des réunions de coordination GT1-GT2 et GT3-GT2. Elle propose que de regarder plus en détail avec les rapporteurs et les experts comment avancer sur ces commandes de travaux.

3. Suite des travaux du Groupe GT2

La coordinatrice Mme ARDITI propose que certains porteurs de scénarios soient auditionnés, plutôt ceux qui ont produit des scénarios complets et contrastés.

M. PERBOS considère que ces auditions sont indispensables et qu'un lien pourrait être fait avec

l' évaluation des scénarios sur la base des critères retenus par GT2.

Monsieur le député D. BAUPIN cite Négawatt, Négatep, UFE, ADEME,... On a envie de les questionner et de sortir des préjugés. Essayer de s' enrichir pour comprendre l' origine des contrastes.

Le rapporteur M. DURDILLY craint que le processus ne soit trop long et suggère de se faire aider par les experts pour poser de bonnes questions.

Mme JEAN suggère d' entendre les porteurs de scénarios sans attendre la fin de l' analyse par les experts.

M. G. BOUCHARD (MEDEF) considère que l' analyse des scénarios devrait être ciblée sur les contrastes.

M. PAQUIN demande que ces auditions aident à connaître les conséquences des trajectoires sur nos secteurs d' activité respectifs, ou au moins de nous permettre de faire ce travail.

M. P. CRIQUI précise s' agissant des critères, qu' à partir des templates les experts pourront construire un bilan énergétique simplifié pour chaque scénario, mais qu' il y aura des « trous » sur d' autres paramètres, par ex. sur les prix. Une étape suivante serait d' utiliser des modèles simplifiés, par ex. pour avoir les montants d' investissements.

En conclusion, la coordinatrice Mme ARDITI propose de revenir sur le sujet à la fin de la séance après la présentation des experts.

4. Présentation par les experts sur le thème : Quelles trajectoires ? (scénarios existants)

M. COLOMBIER utilise le powerpoint joint en annexe pour faire sa présentation.

M. le Secrétaire général du Débat Thierry WAHL indique que le CNDTE de l' après-midi bénéficiera d' une version légèrement actualisée de ce powerpoint.

M. COLOMBIER indique qu' il a analysé 25 scénarios et s' est efforcé de les regrouper selon de grands invariants qui correspondent à des directions de politique énergétique. Il s' agit d' identifier quels grands choix sont faits puis de revenir vers chaque scénario du groupe considéré pour apporter plus de détails. On obtient des familles de solutions sur lesquelles on peut appliquer l' analyse de la dizaine de critères retenus par GT2. Les questionnements par familles portent sur la faisabilité, l' attractivité/rejet de certaines options, les performances économiques, sociales et environnementales.

Pour poursuivre l' analyse, M. COLOMBIER pense qu' il aurait fallu bâtir un nouvel exercice de scénarios visant à tester les différents arbitrages possibles dans un cadre d' élaboration commun, dans l' esprit de ce que faisait jadis l' ex Commissariat général au Plan.

Il s' ensuit une riche discussion avec les membres du Groupe, tant sur la forme de la présentation que sur le fond, avec des questionnements pour les experts.

M. COLOMBIER précise en particulier sur l' effet des prix internationaux, qu' il ne faut pas chercher à prédire l' avenir mais plutôt à le construire. Si les prix varient par rapport à une construction donnée, il s' agit de savoir comment il est possible d' adapter les politiques pour pouvoir maintenir les objectifs de la construction, par ex. en jouant sur la fiscalité. On peut avoir des politiques robustes aux évolutions de prix : par ex. un logement bien isolé ne va pas consommer beaucoup plus si les prix de l' énergie baissent.

La coordinatrice Mme ARDITI insiste sur le besoin de pédagogie et de complément par des phrases en plus des graphiques. Elle considère que l' exercice présenté est d' une grande richesse intellectuelle et que l' analyse proposée permet de comprendre les différences fondamentales entre les scénarios. Par ex. Greenpeace et Négawatt ont à peu près la même production d' électricité mais avec des usages bien différents, le premier en recourant systématiquement à l' électricité dans tous les usages, à la différence de Négawatt plus diversifié, par exemple avec la méthanation.

En conclusion la coordinatrice Mme ARDITI félicite les experts pour leur investissement considérable et leur suggère de prendre en compte la discussion qui s' est tenue pour produire une version améliorée de leur présentation.

La coordinatrice Maryse Arditi demande au groupe s'il souhaite qu'on décide maintenant des scénarios à auditionner ou s'il donne délégation au bureau pour cela ; c'est le second choix qui est retenu par le groupe

4. Prochaine réunion

La coordinatrice Madame ARDITI rappelle que la prochaine réunion se tiendra le jeudi 4 avril à 9h30, dans un lieu qui sera précisé par le SG-DNTE.